

News From Your Municipality

ALWAYS BE PRUDENT

SEPTEMBER 2025

ISSUE NO.129

COMMUNITY INFORMATION

Taxes can be conveniently paid online or via etransfer. You can come in and pay using debit, cheque or cash. Visa now accepted with a 2.4% surcharge. **Upcoming** Council

For upcoming events and activities please contact: St. **Laurent Recreation Director Tammy** Hiebert

sld.recdirector@my mts.net

Text or call 204-739-3583 Please check St. **Laurent & District**

Recreation Commissions Facebook page or the Recreation bulletin board at the **Welcome Centre for**

updates RM Staff

Billie Jean Oliver, CAO

Amanda Place,

Office Clerk

Paul Belair,

Admin/ACAO **Denise Allard**

EDO

Contact us:

Phone: 204-646-2259

Fax: 204-646 2705

admin@rmstlaurent.

com

Website:

rmstlaurent.com

16 Veterans Memorial Rd. Box 220 St. Laurent, MB R0C 2S0



For more Rec Commission activities please visit our website at rmstlaurent.com

Click on "COMMUNITY" then "Recreation" then "PROGRAMS"

PICKLE BALL, WINTER CLOTHING DRIVE, KNITTING CLASS. VOLLEYBALL, FAMILY **OPEN GYM AND MORE!**









RURAL MUNICIPALITY OF ST. LAURENT **PUBLIC NOTICE BOARD OF REVISION**

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN THAT the 2025 Preliminary Assessm Office, 16 St. Laurent Veterans' Memorial Road, St. Laurent, Manitoba and will be open for public inspection during regular business hours.

Applications for revision may be made in accordance with Sections 42 and 43 of The Municipal Assessment Act.

APPLICATION FOR REVISION:

A person in whose name property has been assessed, a mortgagee in possession of property under subsection 114(1) of The Real Property Act, an occupier of premises who is required under the terms of a lease to pay the taxes on property, the authorized agent of the person, mortgagee or occupier, or the assessor may make application for the revision of an assessment roll with respect to the following matters:

- liability to taxation;
- amount of an assess value;
- classification of property; or
- a refusal by an assessor to amend the assessment roll under subsection 13(2). d)

APPLICATION REQUIREMENTS:

be made in writing;

- c) set out which of the matters referred to in subsection 42(1) are at issue, and the grounds for each of those matters; and
- Delivering it or cause it to be delivered to the office indicated below, or

at least 15 days before the scheduled sitting date of the board as indicated in the public notice.

The Board of Revision will sit on Thursday, November 13, 2024 at 10:00 a.m. in the Council Chambers of the Rural Municipality of St. Laurent, 16 St. Laurent eterans' Memorial Road in St. Laurent, Manitoba to hear applications

ich applications must be received by the Secretary of the Board is Tuesday, October 28, 2024, at 4:30 p.m. Dated at the RM of St. Laurent, this 1st day of September, 2024.

Billie Jean Oliver, CAO

Secretary of the Board of Revision Rural Municipality of St. Laurent

PO Box 220, St. Laurent, MB R0C 2S0

Phone: 204-646-2259 Fax: 204-646-2705

Email: rmstlaur@mymts.net



Nouvelles de votre municipalité

TOUJOURS PRUDENT

SEPTEMBRE 2025

PUBLICATION NO.129

RENSEIGNEMENTS COMMUNAUTAIRES

Les taxes peuvent être réglées facilement en ligne ou par virement électronique. Vous pouvez payer par carte de débit, par chèque ou en espèces. Les cartes Visa sont maintenant acceptées avec une majoration de 2,4 %. Prochaine réunion du conseil en août. 6, 2025

événements et activités à venir. veuillez contacter: Tammy Hiebert, directrice des loisirs de Saint-Laurent. sld.recdirector@mymt s.net Envoyez un texto ou appelez le 204-739-3583 Consultez la page Facebook de la Commission des loisirs de Saint-Laurent et du district ou le babillard des d'accueil pour obtenir des informations

Pour connaître les

Personnel de la M.R.

Billie Jean Oliver, AAP

Amanda Place, Employé de bureau

Paul Belair,

Admin/AAAP

Denise Allard

ADE

Contactez-nous: Télé: 204-646-2259 Faxe: 204-646 2705

Courriel:

admin@rmstlaurent.

Siteweb:

W/W/W

rmstlaurent.com

16 Route commémorative des anciens combattants Boite 220

St. Laurent, MB R0C 2S0



Fieldstone Ventures

Adult Learning Centre

Nous avons un enseignant à **St. Laurent** au Centre d'accueil le mercredi pour aider les apprenants adultes.

Si vous avez 19 ans ou plus, nous pouvons vous aider à obtenir des crédits pour l'obtention du diplôme d'études secondaires ou à améliorer vos compétences.

Appelez Heather pour en savoir plus.

Tel: (204) 768-3797

Email: sigfush@lakeshoresd.mb.ca

Dirigez-vous vers le centre d'accueil pour rencontrer Ryan. Les mercredis de 10h à 16h.

Pour de plus amples renseignements sur les activités de la Commission des loisirs, veuillez consulter notre site Web : rmstlaurent.com

Cliquez sur « COMMUNAUTÉ », puis sur « Loisirs », puis sur « PROGRAMMES ».

PICKLE BALL, COLLECTE DE VÊTEMENTS D'HIVER, COURS DE TRICOT, VOLLEYBALL, GYMNASE FAMILIAL ET PLUS ENCORE!









MUNICIPALITÉ RURALE DE SAINT-LAURENT AVIS PUBLIC COMMISSION DE RÉVISION

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE le rôle d'évaluation préliminaire de 2025 de la municipalité rurale de Saint-Laurent a été reçu au bureau municipal, situé au 16, route commémorative des anciens combattants, à Saint-Laurent (Manitoba), et qu'il sera ouvert au public pendant les heures normales d'ouverture.

Les demandes de révision peuvent être présentées conformément aux articles 42 et 43 de la Loi sur l'évaluation municipale.

DEMANDE DE RÉVISION

42(1) La personne au nom de qui un bien a été évalué, le créancier hypothécaire en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la Loi sur les biens réels, l'occupant de locaux tenu aux termes d'un bail de payer les taxes foncières, le mandataire autorisé de la personne, du créancier hypothécaire ou de l'occupant, ou l'évaluateur, peut présenter une demande de révision d'un rôle d'évaluation concernant les points suivants : a) l'assujettissement à l'impôt foncier;

b) le montant de la valeur imposable ;

c) la classification du bien ; ou

d) le refus d'un évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en vertu du paragraphe 13(2).

EXIGENCES DE LA DEMANDE :

43(1) La demande de révision doit

a) être présentée par écrit ;

b) indiquer le numéro de rôle et la description légale du bien imposable pour lequel la révision est demandée ;

c) indiquer les points visés au paragraphe 42(1) qui sont en litige, ainsi que les motifs de chacun d'eux ; et

d) être déposée : i) en la remettant ou en la faisant remettre au bureau indiqué ci-dessous ; c

ii) en la signifiant au secrétaire

au moins 15 jours avant la date prévue de la séance de la commission, telle qu'indiquée dans l'avis public

La commission de révision siégera le jeudi 13 novembre 2024 à 10 h dans la salle du conseil de la municipalité rurale de Saint-Laurent, située au 16, route commémorative des anciens combattants, à Saint-Laurent (Manitoba), pour entendre les demandes.

La date limite de réception des candidatures par le secrétaire du conseil est le mardi 28 octobre 2024 à 16 h 30

Fait à la municipalité rurale de Saint-Laurent, le 1er septembre 2024.

Billie Jean Oliver, directrice générale Secrétaire du conseil de révision Municipalité rurale de Saint-Laurent C.P. 220, Saint-Laurent (Manitoba) ROC 2SO

Téléphone : 204-646-2259 Télécopieur : 204-646-2705

Courriel:rmstlaur@mymts.net